Renseignements du Centre de contrôle des maladies de la Colombie-Britannique sur les résultats positifs au test de dépistage de la COVID-19 et l'auto-isolement (http://www.bccdc.ca/health-info/diseases-conditions/covid-19/self-isolation)

Voici quelques sections pertinentes du site Web ci-dessous:

1) J'ai été testé positif à la COVID et je suis complètement vacciné :

Vous êtes considéré comme entièrement vacciné si vous avez deux doses de l'un des vaccins COVID-19 approuvés par l'Organisation mondiale de la Santé ou une dose du vaccin Janssen contre la COVID-19. Vous n'avez pas besoin d'avoir une dose de rappel pour être considéré comme complètement vacciné.

<u>Si vous êtes testé positif à la COVID-19 et que vous êtes complètement vacciné, vous devez vous isoler pendant 5 jours ET jusqu'à ce que vos symptômes s'améliorent et que vous n'ayez plus de fièvre.</u>

Après votre période d'auto-isolement, vous devez également éviter les visites non essentielles dans des environnements à haut risque pendant 5 jours. Ces lignes directrices visent à prévenir les visites non essentielles (p. ex. les visites sociales) et ne s'appliquent pas aux travailleurs essentiels. Les employés devraient suivre les directives de leur milieu de travail.

Vous n'avez pas besoin de passer un nouveau test de dépistage de la COVID-19 pour mettre fin à votre période d'auto-isolement et reprendre vos activités normales.

Les milieux à risque élevé comprennent :

- Soins de longue durée
- Résidences-services
- Collectivités rurales et éloignées
- Communautés autochtones

Les milieux à risque élevé n'incluent PAS de lieux tels que :

- Garde d'enfants
- L'école
- Lieu de travail
- Épiceries ou pharmacies

2) Le test COVID 19 n'a pas été recommandé mais j'ai des symptômes:

If vous n'avez pas été recommandé pour le test, mais vous avez des symptômes de COVID-19, il n'y a pas de temps fixe pour l'auto-isolement. Au lieu de cela, vous devrez vous isoler jusqu'à ce que vos symptômes s'améliorent, que vous n'ayez plus de fièvre et que vous vous sentiez suffisamment bien pour reprendre vos activités normales.

Comment s'isoler – voir http://www.bccdc.ca/health-info/diseases-conditions/covid-19/self-isolation.

3) Mon co-équipier/équipière présente des symptômes de la COVID-19 et s'isole. Dois-je m'isoler aussi?

Vous n'aurez besoin de vous isoler que si vous développez des symptômes de la COVID-19. Vous devriez surveiller vous-même les symptômes et si vous développez des symptômes, restez à la maison jusqu'à ce que vous vous sentiez mieux.

4) Outil d'auto-évaluation Covid-19 du gouvernement de la Colombie-Britannique

https://bc.thrive.health/covid19/en

5) Commentaires du Comité organisateur :

Les équipes devront avoir leur propre plan d'isolement si les membres de leur groupe développent des symptômes de COVID-19 pendant l'événement.

Pour les personnes qui ont récemment voyagé à l'extérieur du Canada ou qui se sont rendues à un événement à l'extérieur du Canada, le Comité organisateur s'attend à ce qu'elles respectent les règlements fédéraux sur la quarantaine.

Pour connaître les exigences en matière de quarantaine ou si vous devez vous isoler après avoir voyagé, visitez le site Web du gouvernement du Canada (https://travel.gc.ca/travel-covid/travel-restrictions/isolation).